



VILLE D'AULNOYE-AYMERIES

Direction des Services Techniques

DECISION N°4 - 2026

Objet : Demande de subvention Fonds Vert au titre de la programmation 2026 pour le projet Réhabilitation thermique de la salle des sports Jean Lempereur et de son dojo - phase 1

Le Maire d'Aulnoye Aymeries,

En vertu de la délégation de missions qui a été conférée par délibération du Conseil Municipal en date du 28 avril 2026 (conformément à l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales) ;

Considérant la demande de subvention Fonds Vert au titre de la programmation 2026

Vu le projet de Réhabilitation thermique de la salle des sports Jean Lempereur et de son dojo- phase 1 ;

DECIDE

- De solliciter une subvention Fonds Vert au titre de la programmation 2026 d'un montant de 360 000€ soit un taux de 59.45% dans le cadre du projet de Réhabilitation thermique de la salle des sports Jean Lempereur et de son dojo- phase 1.

Fait à Aulnoye Aymeries,

Bernard BAUDOUX
Maire d'Aulnoye-Aymeries

